

Assurance RCP : GROUPAMA
Garantie financière : GROUPAMA 8-10 rue d'Astorg 75008 PARIS

NOTICE D'INFORMATION

VOYAGE "TOUR DE L'ILE DE GROIX" du vendredi 2/09/2022 au dimanche 4/09/2022

Tour de l'île de Groix

La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2021/2022 avec assurance IRA ou plus. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence FFRP 2021/2022 avec assurance IRA ou plus, ou d'un « Pass Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.



Nombre de participants : 3 au minimum, 6 au maximum (animateur compris)
Dates : du vendredi 2 septembre 2022 au dimanche 4 septembre 2022.
Déplacements : départ et retour gare SNCF de Lorient

PROGRAMME

Les participants sont attendus à la gare SNCF de Lorient, lieu de départ du séjour, le vendredi 2 septembre à 15h30.

- Trajet à pied pour rejoindre la gare maritime (environ 30mn)
- Départ du bateau à 16h45, arrivée à Groix Port Tudy à 17h30
- Trajet à pied pour rejoindre l'hébergement (environ 20mn)

Le tour de l'île est prévu en 2 étapes en faisant une boucle à pied pour revenir à l'hébergement le samedi soir, retour le lendemain matin dimanche pour retrouver notre boucle de la veille et parcourir la 2^{ème} boucle jusqu'à Port Tudy
La distance sera de 19kms le 1^{er} jour avec un dénivelé de +333m -328m et de 18 kms le 2^{ème} jour, avec un dénivelé cumulé moyen de +407m -426m.

A la fin de notre tour de l'île :

- Départ du bateau à 17h30, arrivée à Lorient à 18h15
- Trajet à pied pour rejoindre la gare SNCF de Lorient (prévoyez un train à 19h au plus tôt)



HEBERGEMENT

A l'auberge de jeunesse de Groix : <https://groix.online/annuaire/auberge-de-jeunesse-de-groix/>

Le dîner du vendredi soir est prévu dans un restaurant du Bourg, et celui du samedi soir à l'auberge de jeunesse où nous avons la possibilité de faire notre cuisine

Sur le chemin samedi et dimanche : pique-nique

Les petits déjeuners seront pris à l'auberge de jeunesse.

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à 285€ par personne.

Ce prix comprend :

- Le transport par bateau aller-retour entre Lorient et Groix
- L'hébergement à l'auberge de jeunesse
- Les 2 dîners de vendredi et samedi (à hauteur de 20€ par personne boisson comprise)
- Les 2 déjeuners pique-nique de samedi et dimanche (à hauteur de 15€ par personne)
- L'accompagnement des randonnées par Olivier Lucas, animateur de l'Association Beevouak.

Ce prix ne comprend pas :

- Les dépenses personnelles
- Le voyage A/R, jusqu'à la gare Lorient, et cette même gare au retour.
- Le dîner du dimanche soir
- Le linge de toilette (en revanche les couvertures, draps plats, draps de dessus et taie oreilles sont fournis)
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS

Les préinscriptions sont ouvertes à compter du 20/05/22 auprès de l'association Beevouak. **Pour être prise en compte, la préinscription devra être matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 100€ avant le 15/06/22.**

Les inscriptions seront possibles après le 15/06/22 en réglant le coût total du séjour (285€), **et elles seront définitivement closes le 30/06/22 au plus tard, avec paiement effectué à cette date.**

Les primes d'assurance (facultatives) doivent être réglées impérativement lors de l'inscription

ASSURANCES FACULTATIVES

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive aux assurances individuelles facultatives, au moyen du Bulletin de souscription Assurances joint à notre envoi.

PAIEMENTS

Acompte de 100€ à la pré-inscription.

Les primes d'assurances (facultatives) doivent être réglées impérativement lors de l'inscription.

Solde du séjour avant le 30 juin 2022.

Avant le départ possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites seront systématiquement dues.

Tout règlement peut être fait par virement ou par chèque.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Les déplacements jusqu'au lieu de départ et à partir du lieu d'arrivée (gare SNCF de Lorient) sont à la charge de chaque participant.

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

- Annulation faite avant le 30/06/22 : restitution de la totalité des sommes versées
- Annulation entre le 01/07/22 et le 31/07/22 : retenue du montant de l'acompte 100€.
- Annulation postérieure au 01/08/22 : retenue de 100% du montant total du séjour.

DIVERS

Toute information complémentaire peut être demandée à l'organisateur du séjour : Olivier Lucas, olivier@beevouak.org

Les conditions générales de vente et notice sur les assurances sont jointes à la présente notice.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051